



AAVSC

# ASSOCIATION LES AMIS DU VIEUX SAINT CANNAT

## CONCOURS DE LA TABLE DES 13 DESSERTS

### Article 1

Dans le cadre de l'agenda « En attendant Noël » coordonné par la Municipalité de Saint Cannat, l'Association des Amis du Vieux Saint Cannat organise le samedi 18 décembre 2021 un concours de la table des 13 desserts. Il vise à faire connaître les traditions de la table des 13 desserts et à les transmettre aux jeunes générations.

### Article 2

Ce concours est gratuit et ouvert à tous à l'exception des professionnels des métiers de bouche. De préférence, les participants s'inscrivent par binôme intergénérationnel et présentent une table des 13 desserts.

### Article 3

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au jeudi 16 décembre 2021 à minuit :

- Par mail à l'association des Amis du Vieux Saint Cannat : [christine.audeguin@wanadoo.fr](mailto:christine.audeguin@wanadoo.fr)
- Par téléphone au Syndicat d'Initiative au 04.42.57.34.65

### Article 4

Pour candidater au concours, les binômes doivent s'inscrire en précisant : le nom de l'équipe, noms et prénoms des membres de l'équipe, mail, numéro de téléphone portable.

### Article 5

Chaque binôme doit présenter une table dressée avec les 13 desserts ainsi que les différents éléments de la tradition provençale. Les différents ingrédients et éléments de présentation sont apportés par les équipes et il est souhaitable qu'un des desserts soit fait maison. La table sera présentée avec une étiquette indiquant le nom de l'équipe. Les tables seront fournies par la Mairie et installées par l'équipe organisatrice.

### Article 6

Tout participant inscrit s'engage à se présenter le jour et l'heure prévus pour le concours. En cas d'annulation, il préviendra les Amis du Vieux Saint Cannat par mail dans les meilleurs délais ([christine.audeguin@wanadoo.fr](mailto:christine.audeguin@wanadoo.fr)).

### Article 7

Le concours se déroulera en l'Eglise Notre Dame de Vie selon le programme suivant :

- De 14H à 16H : installation des tables par les différentes équipes en présence du public
- De 15H à 16H : chaque équipe présente sa table aux membres du jury
- De 14H à 18H : vote du public
- 18H30 : résultats du concours et dégustation des 13 desserts

### **Article 8**

Le jury sera composé de commerçants, de membres de l'association des Amis du Vieux Saint Cannat et de membres de la Municipalité de Saint Cannat.

Pour rendre son verdict, le jury se basera sur 4 critères :

- Le respect des traditions provençales (note sur 10)
- La présentation orale de la table (note sur 10)
- L'esthétique de la table (note sur 10)
- Le vote du public (note sur 10)

### **Article 9**

La remise des prix aura lieu le même jour autour de 18h30 et à l'issue de la proclamation des résultats, les desserts seront proposés à la dégustation à l'ensemble des personnes présentes.

### **Article 10**

Les participants acceptent la parution éventuelle dans la presse ou sur le site de la Mairie de Saint Cannat d'une ou plusieurs photos prises le jour du concours, ainsi que de leur nom, sans aucune restriction.

### **Article 11**

La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.